



Remplissez ce formulaire pour obtenir une reconnaissance officielle de la qualification en tant qu'éducatrice ou éducateur de la petite enfance ou pour connaître les exigences à remplir pour l'obtenir par le biais de formations prescrites. Vous devez utiliser ce formulaire seulement si vous êtes dans l'impossibilité de vous connecter au [service en ligne](#).

1 – Informations importantes

Avant de remplir le formulaire, veuillez lire attentivement ce qui suit.

1.1 Envoi du formulaire

Envoyez votre formulaire accompagné des pièces justificatives requises aux coordonnées ci-dessous.

Par courriel :

certification.qualification@mfa.gouv.qc.ca

ou

Par la poste :

Service québécois de certification du personnel éducateur de la petite enfance
Ministère de la Famille
600, rue Fullum, Bureau 7.00
Montréal (Québec) H2K 4S5

1.2 Instructions pour remplir le formulaire

Écrivez en caractères d'imprimerie.

Remplissez toutes les sections pertinentes du formulaire.

Les renseignements personnels fournis dans ce formulaire sont nécessaires pour l'analyse de la demande.

Le fait de ne pas les fournir peut allonger le délai de traitement d'une demande ou entraîner son rejet. Seul le personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le ministère de la Famille utilise uniquement les renseignements requis pour répondre à la demande et y donner suite. Tous les documents non pertinents seront immédiatement détruits alors que ceux ayant mené à la certification le seront en fonction du délai prévu au calendrier de conservation du Ministère. Les courriels sont traités selon les mêmes mesures de confidentialité que le courrier postal.

1.3 Instructions concernant les pièces justificatives à joindre à votre demande

Les documents originaux ne sont pas retournés. Vous devez fournir une copie certifiée conforme à l'original émise par une organisation reconnue (exemples : établissement d'enseignement reconnu, employeur, bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial). La copie numérisée doit être complète, claire et lisible.

Les pièces justificatives à joindre peuvent différer selon votre situation. Pour plus de détails, consultez la section Préparation des pièces justificatives sur Quebec.ca/certification-petite-enfance.

En déposant votre demande par courriel ou par la poste, vous devez fournir une copie d'une des **pièces d'identités** suivantes :

- votre carte d'assurance maladie du Québec;
- votre permis de conduire;
- votre passeport;
- votre acte ou certificat de naissance;
- un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (certificat de citoyenneté canadienne, carte de résident permanent, document de confirmation de résidence permanente ou document d'identité du demandeur d'asile).

1 – Informations importantes (suite)

1.3 Instructions concernant les pièces justificatives à joindre à votre demande (suite)

Les copies de **preuves légales** acceptées si vous utilisez un nom différent de celui donné à la naissance sont :

- votre certificat de mariage;
- la décision du tribunal et du Directeur de l'état civil pour un changement de nom.

Les **pièces justificatives relatives à une certification provenant d'une autre province ou d'un territoire canadien** sont :

- le formulaire Renseignements concernant la certification professionnelle en petite enfance provenant d'une autre province ou d'un territoire canadien;
- une copie de la certification provinciale ou du permis délivré par un organisme de réglementation reconnu d'une autre province ou d'un territoire canadien qui vous autorise à exercer, sans supervision, comme éducatrice ou éducateur de la petite enfance.

Les **copies de pièces justificatives relatives aux diplômes** sont :

- pour un diplôme délivré au Québec : le ou les diplômes et relevés de notes;
- pour un diplôme délivré au Canada ailleurs qu'au Québec : le ou les diplômes et relevés de notes;
- pour un diplôme obtenu à l'extérieur du Canada : l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et le ou les relevés de notes du ou des diplômes pertinents.

Les **pièces justificatives acceptées pour attester de votre expérience qualifiante¹ acquise au Canada** sont :

- l'Attestation d'expérience qualifiante acquise au Canada;
- l'Attestation d'expérience qualifiante acquise à titre de RSGE au Québec;
- le relevé de notes, l'attestation ou le certificat de participation attestant des heures de formation de perfectionnement liées au domaine de la petite enfance et suivies après le 15 avril 2022 dans un établissement d'enseignement reconnu au Canada ou auprès d'une formatrice ou un formateur ou d'un organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail.

Tout autre document utile à l'évaluation de votre demande et faisant foi de votre identité, de votre formation et de votre expérience peut être joint à la demande.

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

2 – Renseignements personnels

Ces renseignements sont nécessaires à l'analyse de votre demande et pour vous joindre si un complément d'information est requis. Veuillez joindre l'une des pièces d'identité acceptées selon les instructions de la section 1.3.

Nom* :	Prénom* :	
Nom (si différent de votre nom actuel) ² :		
Adresse (numéro et rue)* :	Numéro d'appartement :	
Ville, village ou municipalité* :	Case postale ou boîte postale :	
Province ou territoire* :	Pays* :	Code postal* :
Région administrative (si résident ou résidente du Québec)* ³ :		
Téléphone* :		
Adresse courriel* ⁴ :		

¹ Des preuves attestant d'un maximum de 4 992 heures d'expérience qualifiante sont nécessaires si vous détenez une attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance* ou l'un des certificats universitaires énumérés dans la Directive concernant les diplômes et les équivalences reconnus pour la qualification du personnel éducateur de la petite enfance.

² Il correspond à un nom autre que celui reçu à la naissance que vous utilisez et qui figure sur vos documents scolaires ou d'emploi. Les pièces justificatives, par exemple un certificat de mariage ou la décision du tribunal et du Directeur de l'état civil pour un changement de nom, doivent être jointes à la demande.

³ Elle correspond à la région administrative de votre résidence principale au Québec.

⁴ Elle correspond à l'adresse courriel où transmettre le certificat de reconnaissance de qualification, la prescription de formation ou la demande de complément d'information.

3 – Renseignements sur vos diplômes

Énumérez tous vos diplômes pertinents pour travailler dans le secteur de la petite enfance, qu'ils aient été délivrés au Québec, dans une autre province ou un territoire canadien ou à l'extérieur du Canada. Veuillez joindre les pièces justificatives mentionnées à la section 1.3 des instructions, notamment les diplômes et les relevés de notes.

Les attestations et les certificats délivrés par un établissement d'enseignement sont considérés comme étant des diplômes.

Si vous détenez une certification professionnelle en petite enfance dans une autre province ou un territoire canadien, vous n'avez pas à fournir les renseignements de la section 3 du présent formulaire. Référez-vous plutôt aux instructions de la section 1.3.

3.1 Diplômes délivrés par un établissement d'enseignement au Québec

Êtes-vous titulaire de diplômes délivrés au Québec?*

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez coché « Oui », donnez les renseignements suivants relatifs à votre diplôme délivré au Québec.

3.1.1 Diplôme délivré au Québec n°1

Titre du diplôme⁵ :

Domaine de formation⁶ :

Nom de l'établissement d'enseignement :

Code de programme de formation⁷ :

Code permanent⁸ :

3.1.2 Diplôme délivré au Québec n°2

Titre du diplôme :

Domaine de formation :

Nom de l'établissement d'enseignement :

Code de programme de formation :

Code permanent :

3.1.3 Diplôme délivré au Québec n°3

Titre du diplôme :

Domaine de formation :

Nom de l'établissement d'enseignement :

Code de programme de formation :

Code permanent :

5 Exemples : diplôme d'études collégiales (DEC), attestation d'études collégiales (AEC), certificat universitaire, baccalauréat, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), maîtrise.

6 Exemples : Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'éducation en service de garde, Techniques d'éducation spécialisée, Techniques en travail social, Techniques d'intervention en délinquance, Techniques d'intervention en loisir.

7 Il correspond au numéro lié au programme de formation. Pour le trouver, consultez la description du programme ou votre relevé de notes, ou communiquez avec l'établissement d'enseignement.

8 Il correspond à un code d'identification unique attribué à chaque étudiante ou étudiant. Il est composé de quatre lettres et de huit chiffres. Pour le trouver, consultez votre relevé de notes. Indiquez celui ayant mené à l'obtention de chaque diplôme.

3 – Renseignements sur vos diplômes (suite)

3.2 Diplômes délivrés par un établissement d'enseignement canadien ailleurs qu'au Québec

Êtes-vous titulaire de diplômes délivrés au Canada ailleurs qu'au Québec?*

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez coché « Oui », donnez les renseignements suivants relatifs à votre diplôme délivré au Canada ailleurs qu'au Québec.

3.2.1 Diplôme délivré au Canada n°1

Titre du diplôme :

Domaine de formation :

3.2.2 Diplôme délivré au Canada n°2

Titre du diplôme :

Domaine de formation :

3.2.3 Diplôme délivré au Canada n°3

Titre du diplôme :

Domaine de formation :

3.3 Diplômes délivrés par un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada

Êtes-vous titulaire de diplômes délivrés dans un autre pays que le Canada?*

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez coché « Oui », indiquez le ou les numéros de dossier de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec⁹ délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

3.3.1 Diplôme délivré à l'extérieur du Canada n°1

Numéro de dossier :

3.3.2 Diplôme délivré à l'extérieur du Canada n°2

Numéro de dossier :

3.3.3 Diplôme délivré à l'extérieur du Canada n°3

Numéro de dossier :

9 L'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec compare deux systèmes éducatifs officiels de façon générale. Elle permet de mieux comprendre les diplômes obtenus à l'étranger. Elle indique à quel niveau scolaire au Québec peuvent être comparées les études effectuées à l'extérieur du Canada.

3 – Renseignements sur vos diplômes (suite)

3.4 Expérience qualifiante acquise au Canada

Indiquez si vous avez accumulé des heures de travail à titre d'éducatrice ou éducateur dans un service de garde éducatif à l'enfance au Canada ou à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial. Veuillez joindre les pièces justificatives de votre expérience qualifiante mentionnées à la section 1.3 des instructions.

3.4.1 Expérience de travail

Avez-vous acquis de l'expérience de travail qualifiante au Canada?

☐ Oui ☐ Non

3.4.2 Participation à une activité de perfectionnement à partir du 15 avril 2022

Avez-vous participé à une activité de perfectionnement devant être comptabilisée dans le calcul de votre expérience de travail qualifiante?

☐ Oui ☐ Non

3.5 Droits acquis

Avez-vous travaillé pour un titulaire de permis entre le 19 octobre 1983 et le 19 octobre 1988, à 60 % ou plus du temps complet, et avez-vous été affectée ou affecté à la mise en application du programme d'activités auprès des enfants d'âge préscolaire?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous réussi au moins quatre (4) cours de niveau collégial ou universitaire portant sur le développement de l'enfant, sur l'hygiène et la santé du jeune enfant, sur l'élaboration de programmes d'activités pour les enfants d'âge préscolaire et sur les services de garde au Québec?

☐ Oui ☐ Non

**Si vous avez coché « Oui » aux deux questions,
veuillez joindre l'attestation ou les attestations d'emploi correspondantes ainsi que le relevé de notes.**

4 – Renseignements additionnels

Précisez si vous avez bénéficié de l'une ou l'autre des mesures ciblées visant à augmenter la main-d'œuvre dans les services de garde éducatifs à l'enfance. Ces renseignements serviront uniquement à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.

Parmi les choix suivants, indiquez la ou les mesures dont vous avez bénéficié :

- ☐ Bourses Perspective Québec
- ☐ Parcours travail-études en petite enfance (COUD)
- ☐ Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences 96 (RAC96)
- ☐ Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- ☐ Formation Premiers pas vers l'éducation à la petite enfance
- ☐ Aucune, ne s'applique pas ou ne sais pas

5 – Autorisation et déclaration

En transmettant ce formulaire ainsi que les documents annexés, je déclare que les renseignements fournis sont complets, véridiques et exacts.

Je **COMPRENDS ET ACCEPTE QUE** le ministère de la Famille (Ministère) communique avec toute personne ou tout organisme ayant produit l'un des documents annexés afin de confirmer leur authenticité ou de recueillir tout autre renseignement nécessaire à la détermination de ma qualification, notamment avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le ministère de l'Éducation ou le ministère de l'Enseignement supérieur ou l'autorité de réglementation d'une autre province ou d'un territoire canadien. De plus, j'autorise le Ministère à communiquer avec les employeurs concernés pour recueillir les seuls renseignements nécessaires à la détermination de ma qualification.

D'ici à ce qu'une décision soit rendue, je m'engage à informer le Ministère de tout changement relatif à ma demande de certification.

Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* permet à la personne concernée d'être informée des renseignements que le Ministère détient à son sujet et d'en recevoir communication. Elle permet aussi qu'une demande de rectification de ces renseignements soit faite auprès de la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Utilisation des renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.

Les renseignements personnels peuvent aussi être utilisés à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.

Les renseignements personnels utilisés au sein du Ministère ou auprès de ses partenaires externes seront anonymisés pour assurer la confidentialité de votre identité.

Je consens à ce que les renseignements personnels fournis puissent être utilisés à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques*.

☐ Oui ☐ Non

Politique de confidentialité du Ministère

Consultez la Politique de confidentialité de renseignements personnels dans le cadre d'une prestation électronique de services.

☐ J'autorise le ministère de la Famille à procéder à l'analyse de ma demande*.

6 – Signature

Nom en caractères d'imprimerie*

Date (AAAA-MM-JJ)*

X

Signature*